



Saint-Quirin-Lettenbach

LE MOT DU MAIRE

En tout premier lieu, nous adressons à chacun d'entre vous nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2020, que ces mois à venir, comblent vos aspirations et vous procurent bonheur, petits ou grands, santé et prospérité en abondance.

Malheureusement en ce début d'année, nous subissons des dégradations dans la cour du périscolaire, salle de judo, WC publics, école place de l'église par des petits malfrats. Ces actes d'incivilités ont un coût pour la collectivité et font perdre du temps à beaucoup de monde! Je demande à ces jeunes de stopper immédiatement ces dégradations et aux parents d'être attentifs à leurs enfants! Plainte a été déposée à la gendarmerie .

Déjà six années écoulées au service de la collectivité, six années à apprendre et à gérer la collectivité. Qu'il me soit encore permis de profiter de ce dernier bulletin avant l'échéance électorale de mars, pour vous témoigner de mon bonheur d'avoir travaillé durant ce mandat au côté des habitants, des artisans, des associations pour développer la vie de notre commune. Une commune a avant tout besoin de la mobilisation de toutes ses forces vives pour faciliter et enrichir la vie locale. Nous aimons et sommes tous fiers de notre petit village avec de la ressource à tous les niveaux. Merci à nos commerçants, restaurateurs, entrepreneurs, vous êtes la vitalité économique de la commune.

Merci à nos associations communales qui sont toutes actives et riches de bénévoles. Le bénévolat, on ne le répètera jamais assez, c'est un engagement fragile et pourtant irremplaçable pour sortir les individus de l'isolement, les ouvrir à leur entourage et en faire des citoyens à part entière, toute la richesse de notre village.

Merci à la Maison de Retraite « La Charmille », la Maison d'Enfants de Lettenbach pour leur collaboration avec la commune.

Merci aussi aux enseignants de nos écoles qui s'investissent jour après jour pour l'avenir de nos enfants, merci à nos Sapeurs Pompiers courageux et dévoués au service de notre sécurité, merci à notre personnel, car sans lui pas de service administratif, technique, postal, périscolaire et scolaire.

Merci enfin au Conseil Municipal, de m'avoir fait confiance pendant ces six belles années, accompagné dans les projets et investissements au service de la commune et des « Chevandiers », pour m'avoir soutenu dans les moments de doute, merci pour votre franchise.

Merci à chacune et chacun, les adjoints : Thierry, Christophe, Serge , Martine, les membres du conseil municipal : Raymond, Roland, Serge , Mathieu, Nicolas, Fanny, Josette, Jean-Georges, Tina, Aline.

Je voudrais faire un clin d'oeil particulier à Serge Carabin, Raymond Vidal et Roland Graeff pour leur dévouement à la collectivité, pour leurs conseils avisés et précieux, merci encore à vous pour tout le travail réalisé au fil des années et cela depuis plus de 30 ans pour la commune.

L'engagement d'élus n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais vos gestes, vos propos encourageants, nous donnent l'énergie

Objet : Révision des assurances de la commune – résultat du rapport de consultation du cabinet « DIOT Est »

Le Maire informe le conseil du résultat du rapport de consultation du groupe « DIOT Est » concernant les assurances communales et notamment les dommages aux biens et responsabilité civile ainsi que la flotte automobile. Il fait part des conclusions et conditions de primes. Mme Le Maire rappelle également la cotisation de l'assurance multirisque chez Allianz qui s'évaluait à 29 000€ en 2019.

Deux groupes d'assurances ont répondu à l'appel d'offres :

AXA	RC	10 522.06 € HT
GROUPAMA	RC	10 314.21 € HT
AXA	Flotte automobile	1 988.00 € HT

Le Conseil Municipal après délibération,

Charge le groupe « DIOT Est » de poursuivre la procédure,

Autorise le Maire ou son représentant à signer les nouveaux contrats d'assurances avec AXA et GROUPAMA.

Objet : Convention d'utilisation de terrains communaux pour les animaux avec l'Association « L'I.E.N.S. »

Le conseil municipal après délibération,

Accepte la convention présentée par Mme le Maire,

Valide la période de 6 ans pour la durée d'occupation des terrains de la Haute-Chapelle.

Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec le Président de l'Association « L'IEENS ».

Objet : Subvention pour Marché de Noël 2019 – Collectif d'Associations

Le Conseil Municipal après délibération,

Accepte l'aide financière à hauteur de 4 000 € pour le Marché de Noël 2019 au collectif d'associations de St-Quirin, représenté par l'association L'IEENS. La subvention de 4 000 € sera versée sur présentation du bilan financier de la fête ainsi que toutes factures correspondantes à celle-ci.

Autorise la mise à disposition des employés du service technique 3 jours avant et 1 jour après

**Objet : Recensement de la population 2020
nomination d'un coordonnateur et frais de mission
nomination de deux agents recenseurs et rémunération**

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune procédera conjointement avec l'INSEE, au recensement de sa population en 2020 et qu'il faut nommer un coordonnateur communal.

Elle propose Mme Martine MACHET, adjointe, comme coordonnateur. Elle informe le conseil que les 2 agents recenseurs que la commune doit recruter, seront rémunérés par la commune et selon la dotation forfaitaire, pour assurer l'organisation de l'enquête. La dotation globale s'élève à 1 301 €.

Le conseil municipal après délibération,

Est favorable à la nomination de Mme Martine MACHET comme coordonnateur du recensement de la population 2020 .

Prend acte de la nomination de Mr et Mme VILERET comme agents recenseurs qui seront rémunérés par la commune, rémunération répartie au nombre de feuilles par district selon la dotation forfaitaire.

Objet : Admission en non-valeur - service eau

Le Maire, et à la demande de M. le Trésorier de Lorquin, sollicite l'accord du conseil municipal pour admettre en non-valeur des créances sur le budget eau.

Le conseil municipal après délibération accepte d'admettre en non –valeur.

Objet : Décision modificative de crédits n° 2 et 3 – budget Commune

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal après délibération,

Approuve la décision modificative de crédits n° 2 et 3 sur le budget général.

Les subventions étant versées qu'après mandatement des factures.

Il soumet au conseil la proposition du Crédit Agricole.

Le conseil municipal après délibération,

Autorise le Maire à réaliser une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès du Crédit Agricole.

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de la ligne de trésorerie.

Objet : Travaux de rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Mme le Maire informe le conseil municipal que la Caisse de Dépôts et Consignations a répondu favorablement à la demande de prêt concernant le financement des travaux de rénovation à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat à hauteur de 351 413 €.

Elle demande au conseil de se prononcer définitivement sur ce projet.

Un vote à main levée est effectué :

- 7 voix pour
- 2 abstentions
- 1 contre

Le Conseil Municipal après délibération,

Décide de lancer les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Charge Mme le Maire de contracter le prêt correspondant.

Charge Mme le Maire de lancer les procédures règlementaires avec l'architecte délégué.

Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 351 413 € auprès de la Caisse de dépôts et consignations pour le financement de l'opération « Espace de Rencontre Pierre Fachat »

Le Conseil Municipal de Saint-Quirin, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 351 413 € .

Décide la prime d'achat de maison d'un montant de 300 € à :

FABER Sébastien	57D rue du Stade
DENNINGER Catherine	197 rue Brûlée
ALTEMAYER Pamela et DEGRELLE Yannick	99 rue de la Verrerie
HALBEHER Dolorès	137 rue Gal de Gaulle

Bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Quirin.

Objet : Intégration des assurances de la Régie de Télédistribution

Le Maire propose au conseil municipal l'intégration des assurances de la Régie de Télédistribution dans le nouveau contrat communal d'assurances avec facturation séparée afin que la régie communale puisse bénéficier d'une forte réduction de primes d'assurances tout à gardant les mêmes garanties.

Le Conseil Municipal après délibération,

Confirme son accord pour l'intégration des assurances de la régie dans le contrat communal avec facturation séparée.

Objet : Rapport d'analyse des offres – Mise en sécurité Lettenbach

Le Maire présente au conseil le rapport d'analyse des offres concernant la mise en sécurité de Lettenbach établi par le bureau d'études BEREST à Phalsbourg. Le maire rappelle le montant de la subvention sur les amendes de police AMISSUR alloué, environ 14 000€.

Pour le lot 1 voirie, 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

STRUBEL	35 016.60 € HT
EJL LORRAINE	37 891.11 € HT
KARCHER	40 830.20 € HT
COLAS	32 927.90 € HT
STV	38 960.00 € HT

Pour le lot 2 mobilier urbain, 1 entreprise a répondu à l'appel d'offres :

Scierie OBRINGER	10 270.00 € HT
------------------	----------------

Le Conseil Municipal après délibération,

Décide d'attribuer le marché lot 1 à l'entreprise COLAS et marché lot 2 à la Scierie OBRINGER.

Demande au Maire de continuer les démarches auprès du bureau d'études BEREST.

La création d'un emploi d'Adjoint Administratif principal 2^e classe à temps non complet, soit 17.30/35^{ème} pour à compter du 1^{er} janvier 2020.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade de secrétaire de mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Objet : Subvention 2019 Amicale du Personnel canton Lorquin – Réchicourt

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal après délibération,

Décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'Amicale du personnel communal des cantons de Lorquin – Réchicourt le Château pour l'année 2019.

Objet : Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption :

- ⇒ Section 1 Parcelles 177-118-119-120-121-122 d'une superficie de 72 ares 67 ca
- ⇒ Section 7 Parcelle 101 d'une superficie de 239 m2
- ⇒ Section 5 Parcelle 68 d'une superficie de 7 ares 37 ca
- ⇒ Section 26 Parcelle 135 d'une superficie de 15 ares 7 ca
- ⇒ Section 6 Parcelle 6 et Section 7 Parcelle 28 d'une superficie de 336 m2

Objet: Vente du garage de Mr Patrick Faure

Le Maire informe le conseil de la vente future du garage de Mr Patrick Faure qu'elle a rencontré et qui propose à la commune la vente de son garage au prix de 105 000 €.

Le Conseil Municipal demande au Maire de prendre contact avec M. Faure Patrick afin que celui-ci présente les différents diagnostics (amiante toiture, normes électriques, etc...)

Le Conseil Municipal souhaite représenter la proposition de M. Faure lors d'un prochain conseil municipal avec plus d'éléments et de résultats d'analyses présentés.

mune. Afin de faciliter le travail aux agents recenseurs nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres. Les agents recenseurs sont Monsieur et Madame VILLERET merci de leur faire bon accueil.

REPAS DES ANCIENS

Il est toujours agréable pour les « Anciens » de se réunir autour d'un bon repas confectionné par Le Saucisson Lorrain. Cette année, il se déroulera le dimanche **19 janvier 2020 à 12h00** à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

CENTRE AERE

Le premier centre aéré de cette année se déroulera

Du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020

Pour inscrire les enfants

Veuillez vous présenter à l'accueil périscolaire « La Fourmilière »

Tél : 03.87.08.66.71

mail : perisaintquirin@outlook.fr



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BAS BOIS

Le tirage au sort des menus produits Charbonnette 2020 aura lieu en mairie de Saint-Quirin aux dates suivantes :

Lundi 20 janvier 2020 de 10h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi 23 janvier 2020 de 16h à 18h

Les personnes s'étant inscrites sont priées de venir retirer leur lot.

CHASSE : LES BATTUES

Nous rappelons à la population et principalement aux promeneurs, les dates des battues prévues par les titulaires des droits de chasse :

Chasse HUMBERT :

Samedi 18, dimanche 19, lundi 20 janvier 2020

Samedi 01 février 2020



Nous vous demandons d'être attentifs à la présence des panneaux d'avertissement, et d'éviter pour votre sécurité de vous introduire dans la forêt concernée par une battue. La chasse est une nécessité pour réguler les es

ELECTIONS MUNICIPALES

Cette année les élections municipales auront lieu les :

Dimanche 15 mars 2020 1er tour

Dimanche 22 mars 2020 2ème tour



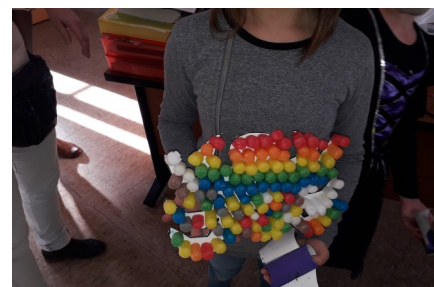
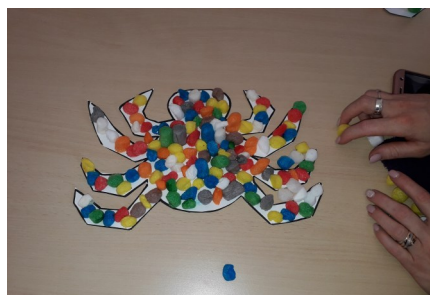
Venez voter et faire votre devoir de citoyen

Date limite d'inscription sur les listes électorales le 7 février 2020.

Possibilité de s'inscrire sur internet.

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Le jeudi 31 octobre 2019, le relais assistante maternelle a proposé un atelier de bricolage sur le thème d'Halloween. Un grand merci aux personnes qui se sont déplacées. Une assistante maternelle de Saint-Quirin était présente ainsi que 6 familles (dont 4 de Saint-Quirin) pour un total de 14 enfants (dont 9 de Saint-Quirin).



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Samedi 21 mars 2020 : 12ème ronde des Chevandiers, le rallye débutera à partir de 13h30
départ du Champ Didat

AMIS DE L'ORGUE SILBERMANN

Vendredi 27 mars 2020 : Assemblée Générale à 20h à l'ERPF



AMIS DU PATRIMOINE

Vendredi 06 mars 2020 : Assemblée Générale à l'ERPF

ANCIENS COMBATTANTS

Vendredi 27 mars 2020 : Assemblée Générale à la salle des associations à 18h.

CLUB DE L'AMITIE

Judi 13 février 2020 : Assemblée Générale et goûter à l'ERPF

Mercredi 11 mars 2020 : loto à l'ERPF ouverture des portes à partir de 13h

CLUB VOSGIEN

Vendredi 28 février 2020 : Assemblée Générale à 20h à l'ERPF

Dimanche 01 mars 2020 : soupe de pois à l'ERPF à 12h

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Judi 27 février 2020 de 17h à 20h : don du sang à l'ERPF



Donner son sang,
c'est offrir la vie.
www.donusang.net



CONSEIL DE FABRIQUE

Le conseil de Fabrique organise une soirée cinéma film de Monsieur Besle le samedi 7 mars à 20h à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Le bénéfice de cette soirée sera versé au profit de l'église priorale.

25 secours à la personne

3 feux

2 opérations diverses

Un nouveau système de gestion d'alerte individualisé a été mis en place, des nouvelles tenues de service ont été distribuées.

Romain DAMIENS a été promu au grade de sergent-chef. Félicitation à Romain.

Grâce à une opération de communication efficace, quatre femmes et deux hommes ont été recrutés et suivent actuellement leur formation. Isabelle SIMON a déjà obtenu son diplôme de stage.

Ce bilan conforte la pérennisation de l'unité opérationnelle de Saint-Quirin qui compte désormais 11 membres.





Les festivités de Noël sont à présent derrière nous et l'heure est au bilan.

Le marché de Noël, « nouvelle formule », souhaité par la commune et organisé par un collectif d'associations du village est une belle réussite. Malgré des conditions météo difficiles, les gens ont fait le déplacement.

C'est dans une ambiance simple, chaleureuse et festive que les visiteurs ont pu déambuler dans le marché et découvrir les différents exposants (artistes et artisans locaux), profiter des différents spectacles, écouter les chorales se succéder au sein de la priurale et bien sûr se restaurer auprès des différents stands tenus par les associations. L'atelier de peinture a reçu de nombreuses visites. Sur le stand de l'office du tourisme communautaire, la brioche offerte par les artisans boulanger du pays de Sarrebourg a été entièrement dégustée. La marche au flambeau a été appréciée. La clôture de cette belle journée s'est bien sûr faite, devant des milliers de personnes, par l'ouverture de la première porte du calendrier de l'Avent géant confectionné par le Club Vosgien de Saint-Quirin.

Un grand merci aux nombreux bénévoles investis dans cette aventure (de la préparation des décorations au démontage des installations). Bravo aux associations pour ce bel engagement collectif et l'émergence d'une réelle énergie positive. Remerciements aux artistes intervenus tout au long de la journée. Merci également au syndicat d'initiative pour la mise à disposition de matériels et de décorations et bien entendu à la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud pour leur soutien financier et l'investissement de l'office du tourisme communautaire quant à la promotion de cet événement.

Un pot de remerciement à destination des bénévoles sera organisé le samedi 08 février à l'ERPF.

Les associations qui se sont retrouvées pour faire le bilan ont d'ailleurs émis le souhait de renouveler l'opération dans les mêmes conditions en 2020.

Ainsi grâce à tous, les bénéficiaires de cette belle journée, permettront, comme annoncé, de participer au projet de réfection de l'Orgue Silbermann et de soutenir les sorties réalisées par les enfants de Lettenbach et du périscolaire.



mand et en français, durant l'Annexion de 1871 à 1914 relate les festivités de la nuit de la St Sylvestre à Saint-Quirin. Cet article date de mars 1907.

« Quoique les habitants de Saint-Quirin préfèrent le vin à l'eau et que plusieurs d'entre eux ne connaissent l'eau que de nom, ils savent néanmoins apprécier les qualités de ce précieux liquide, comme le prouve le fait suivant.

Dans la nuit de la saint Sylvestre, toutes les familles d'un quartier où se trouve une fontaine, se réunissent (chaque année dans une autre famille) pour préparer le bouquet d'usage.

Le bouquet se compose d'un sapin qui est richement orné par le beau sexe. Ce bouquet est fixé à la fontaine du quartier.

Ensuite on danse, on chante et l'on joue ; en un mot, tout le monde s'amuse : jeunes comme vieux, grands comme petits. Que de vieilles chansons ne sont pas exécutées ; que de vieux jeux ne sont pas pratiqués en ce moment de joie et de gaieté innocente et sincère.

On applaudit à se rompre les bras. On rit aux éclats ; en un mot on se fait comme on dit chez nous « un verre de bon sang ». Le bonheur et la gaieté règnent partout.

Le temps passe et tout à coup l'horloge de l'église annonce minuit. Comme une trainée de poudre, partout le cri retentit : « Voilà minuit ! C'est le nouvel-an ! » On se la souhaite bonne ; des étreintes et des embrassades à n'en plus finir.

Puis le cortège se dirige vers la fontaine autour de laquelle on forme un cercle. On danse la farandole, on saute, on jette des cris et à la fontaine aussi-on souhaite une abondance en eau pour l'année qui commence.

Le cortège se reforme ensuite et on se rend à l'auberge où l'on s'amuse en société » jusqu'à une heure très matinale.

Tout chacun contribue, dans la mesure du possible, à rendre la soirée la plus agréable du monde ».



Une petite entreprise dédiée à la photographie
(séance grossesse, naissance, enfant, portrait
famille) vient de se créer à Saint-Quirin.

Vous pouvez consulter le site internet à l'adresse
suivante :

<https://cdanslobjectif.com>

Ou sur

Facebook : C. dans l'objectif

Toutes les différentes étapes y sont consignées.

Je serais ravie de répondre à toutes vos questions
ou demandes. Vous pouvez également me
contacter à l'adresse suivante :

Ritter Cécile 125 c rue d'Alsace 57560 Saint-Quirin

Tél : 06 25 34 39 73.

VOS DEMARCHES AU PÔLE DECHETS

BESOIN D'UN BAC SANITAIRE ?

Un bac sanitaire peut être alloué à une personne en perte d'autonomie portant des protections anatomiques, en contactant le Pôle Déchets au **0800.807.018**.

Un certificat médical devra être fourni afin d'établir une convention.

DEMEMAGEMENT / EMMENAGEMENT

Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement **vous présenter au Pôle Déchets** avec un **justificatif de votre nouveau domicile et une pièce d'identité**.



Si vous quittez l'arrondissement de Sarrebourg, n'oubliez pas de nous ramener votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle bordeaux ou rouge). Sans la poubelle, le contrat ne pourra être clôturé et la ou les factures resteront dues.

CHANGEMENT DE SITUATION DU FOYER

Pour toute arrivée, départ, naissance ou décès au sein de votre foyer, contactez le Pôle Déchets au **0800.807.018** pour signaler votre changement de situation et pensez à en informer votre mairie.

LE PÔLE DECHETS VOUS INFORME

FORMATION COMPOSTAGE

Le Pôle Déchets vous accompagne dans la valorisation de vos déchets de cuisine et de jardin. Pour cela, d'Avril à Octobre, nous proposons une formation gratuite, ouverte à tous et la vente de composteurs à moindre coût. **La vente des composteurs s'adresse aux nouveaux habitants (déménagement effectué dans l'année) et s'effectue uniquement à l'issue de la formation.**

Inscription par mail à pole-dechets@pays-sarrebourg.fr et m.maire@pays-sarrebourg.fr

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS 2020

Les calendriers de collecte de l'année 2020 seront distribués par vos mairies directement dans vos boîtes aux lettres.

HORAIRES D'HIVER DES DECHETERIES

Comme chaque année, en période hivernale, les déchèteries adaptent leurs horaires :

Du 1er Novembre 2019 au 29 Février 2020 - Fermeture des déchèteries à 17h au lieu de 18h.



Le Club Vosgien de St-Quirin vous propose une :

Soupe de Pois

13 €

Soupe de Pois Saucisse - Fromage - Dessert - Café
(Boissons non-comprises)



Dimanche 1^{er} mars 2020

12h - Espace de Rencontre P. Fachat - St-Quirin

INSCRIPTION AVANT LE 25 février 2020

07 81 13 62 67 - 06 25 36 14 53

RDV 9h mairie de Saint-Quirin pour une balade de 9 km



Téléphone : 03.87.08.66.34
Télécopie : 03.87.08.66.44
Mail: commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr



MESSE

Dimanche 26 janvier à 10h30 : messe à la priorale de Saint-Quirin avec nos amis protestants du secteur d'Abreschviller.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 25 septembre 2019 : Emma et Nina, filles de Stéphane NOEL et Victoria BOUF

Le 26 octobre 2019 : Teanuarii fils de Tom CAROLLO et de Saadia COULLOMBE

Félicitations aux heureux parents!!

DECES :

Le 08 octobre 2019 : Madame Corinne BOOG épouse DUVOLLET domiciliée à SARREBOURG (Couaröil)

Le 10 octobre 2019 : Monsieur Léon VOURIOT domicilié à FOULCREY (maison de retraite)

Le 27 octobre 2019 : Madame Léontine HERBIN veuve SANTERRE domiciliée au Couaröil

Le 31 octobre 2019 : Madame Jeannine DESCHAMPS épouse HEINRICH domiciliée à la Maison de Retraite

Le 04 novembre 2019 : Madame Antoinette BOPP domiciliée à la Maison de Retraite

Le 10 novembre 2019 : Monsieur Gilbert BERNIER domicilié à SAINT-QUIRIN

Le 18 novembre 2019 : Monsieur Daniel GUILLOTON domicilié à la Maison de Retraite

Le 23 novembre 2019 : Madame Georgette MANSUY veuve HENRION domiciliée à la Maison de Retraite

Le 29 décembre 2019 : Monsieur Joseph CHOLVIN domicilié à la Maison de Retraite

Le 30 décembre 2019 : Madame Marie SPITZER veuve HEINTZ domiciliée à la Maison de Retraite

NOS SINCERES CONDOLEANCES

Récapitulatif de l'état civil année 2019

Naissances : 5

Mariages : 4

PACS : 2

Décès : 29

